La GUERRE en ORIENT

LA SITUATION

Les nouvelles de la guerre chôment d'une manière à peu près absolue et sont, du reste, contradictoires.

Un nouveau ministère grec va se présenter devant la Chambre, et, contrairement à ce qu'on aurait pu supposer après les événements de ces derniers jours, la menace a été extrêmement calme.

M. Delyannis a promis son appui au nouveau cabinet, étant que les Turcs occuperont une parcelle du sol de la patrie, notre unique soin, s'est-il écrié, doit être de chasser l'ennemi!»

Une réunion des directeurs et des rédacteurs en chef des journaux parisiens amis de la Grèce, a eu lieu hier au Grand Hôtel, sous la présidence d'Henri Rochefort, assisté de MM. Paul de Cassagnac, Edouard Drumont, de Kérohan, etc.

L'assemblée a décidé à l'unanimité de constituer un comité de toute la presse parisienne et des départements, qui recherchera, dans un but exclusivement patriotique, les moyens de faire parvenir au vaillant peuple grec le témoignage des ardentes sympathies et le concours effectif de la nation française.

NOS DÉPÊCHES

Athènes, 2 mai.

Suivant une dépêche d'Arta, une brigade grecque, forte de 8,000 hommes, commandée par le colonel Bairactaris, s'avancerait de nouveau vers Ponte-Pighadia.

Londres, 2 mai.

On assure que le gouvernement anglais aurait émis l'idée de réunir une conférence à Paris pour voir quelles sont les mesures qu'il conviendrait de prendre en présence de la guerre gréco-turque. Cette idée semble devoir être considérée par plusieurs cabinets, comme d'une application très difficile.

Athènes, 2 mai.

Toute l'armée grecque est rangée depuis hier en bataille à Pharsale et Domoko.

Pharsale est évacuée, dans l'éventualité d'un assaut de l'ennemi.

Il est question de la médiation des puissances.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU JURA

Lons-le-Saulnier, 2 mai.

Aujourd'hui a eu lieu une élection sénatoriale dans le Jura, pour remplacer M. Bourgeois, démissionnaire.

Premier tour

Votants, 368. — Majorité absolue, 432	
MM. Vuillod, radical socialiste	377 voix
Laborière, rallié	293 —
Thurel, républicain	192 —

Ballottage

Deuxième tour

MM. Vuillod (ELU)	488 voix
Laborière	356 —
Divers	23 —

LES MINEURS DU GARD

(De notre correspondant particulier)

La Grand'Combe, 1er mai.

La journée a été calme.

Une délégation de 20 personnes, ayant à sa tête MM. Rouquette, président, et Lamendin, député, a été reçue à la mairie. Le sous préfet d'Alais est sur les lieux; l'entrevue a duré une demi-heure.

300 grévistes contposés sur divers points. Il n'y a pas eu de manifestation.

Le parquet s'est transporté à La Levade et a maintenu les arrestations. Les grévistes Privat, Teissier et les deux frères Couderc, qui sont prévenus de voies de fait et d'entrave à la liberté du travail; ils ont été conduits à Alais.

La veille avait eu lieu une importante réunion dans laquelle les citoyens Rouquette et Lamendin ont pris la parole. La continuation de la grève a été votée.

Aujourd'hui, le citoyen Lamendin a fait une conférence pour les femmes des mineurs. Je vous en enverrai demain le compte-rendu.

LE BUDGET DE LILLE

Les réformes de M. Laurenceau

L'administration municipale de Lille a reçu enfin de la Préfecture du Nord le budget de la ville, revêtu de la signature de Barthou, le ministre actuel de l'Intérieur.

Il a fallu un mois à Laurenceau et à son patron pour apporter au budget municipal les grandes modifications que nous allons indiquer, et qui révèlent, mieux que tous les discours, le véritable état d'esprit des seize-mayeux de carton qui président momentanément aux destinées de la France.

Qu'on en juge!

Les recettes

Sur un budget de huit millions huit cent soixante-quatre-mille sept-cent quatre-vingt-onze francs de recettes, M. Laurenceau a réduit... combien? — devinez — cent mille francs? — moins que cela, beaucoup moins, — mille francs? moins encore — cent francs? — nous n'y étes pas, ce n'est pas cent francs, pas vingt francs, pas cinq francs; non, mesdames, et messieurs, ce n'est pas même quatre francs, ni trois ni deux francs, ce n'est pas un franc cinquante, c'est vingt sous seulement.

Et ils se sont mis à deux, Barthou et Laurenceau, pour faire cette trouvaille! Quels génies!

Donc, le produit de simple police est réparti entre les communes du département par les soins de la commission départementale, qui ne donne rien à la ville de Lille, de sorte que les amendes versées par nos concitoyens, victimes des nombreuses condamnations appliquées par les juges de paix, servent de subventions aux autres communes du département!

En guise de protestation, le budget municipal porte comme recettes, pour produit des amendes, un franc.

C'est ce franc que les grands hommes de l'ordre moral nouveau ont rayé du budget de la ville. Les pies ont de tous temps sauvé le Capitole.

Les dégrèvements

Ici les deux compères ont opéré plus largement, quoique sans oser porter les ciseaux sur la plupart des nombreux crédits par lesquels le Conseil socialiste a entendu témoigner sa préoccupation d'apporter un soulagement aux misères ouvrières.

Mais les coupures qu'ils ont pu faire indiquent la volonté de ces larbins en chef de la bourgeoisie capitaliste de conserver à la classe qu'ils représentent tous ses privilèges et toutes leurs faveurs.

Les consultations gratuites

Ouvriers, qui avez une contestation avec votre patron; locataires frustrés et dépouillés par votre propriétaire; petits commerçants, qui vous faites rouler par un fournisseur malhonnête, ou par un client malhonnête; débrouillez-vous comme vous pourrez.

Ayez-vous raison mille fois, peu importe; si vous n'avez pas d'argent pour aller demander à un avocat les moyens de faire valoir vos droits, vous avez tort. Est-ce qu'on a raison quand on n'a pas le sou?

Ainsi en veulent Barthou et Laurenceau qui ont supprimé au budget les 3000 francs destinés à établir à la mairie un *bureau de consultations judiciaires gratuites*.

Ça ne regarde pas, disent-ils, les administrations municipales qui ne doivent pas s'immiscer dans les conflits entre particuliers.

Avec une théorie pareille, ça ne regarderait pas non plus les communes de payer la police qui intervient constamment dans les conflits entre particuliers. Mais la police intervient le plus souvent au profit de ceux qui possèdent contre les pauvres; tandis que le bureau de consultations judiciaires gratuites aurait été utilisé surtout par les pauvres diables contre les puissants qui ont le moyen de se payer des avocats.

Protéger les riches, ça regarde les villes. Aider les pauvres à faire valoir leurs droits, ça ne les regarde pas. Voilà l'avis de Laurenceau et de Barthou.

Les vieux travailleurs

L'ancienne administration, on le sait, donnait une subvention de 6000 fr. à la Société des sciences. Celle ci les employait en primes aux auteurs des ouvrages de science, d'art et de lettres, et aussi en primes et médailles aux vieux serviteurs.

Le Conseil municipal actuel s'était tenu en raisonnement clair et limpide: «Que la Société des sciences, composée de savants — plus ou moins — de littérateurs et d'artistes récompensent les sciences, les lettres et les arts, c'est parfait; mais, pour estimer quels sont les travailleurs qui méritent d'être récompensés, il y a mieux que des savants, il y a les travailleurs eux-mêmes, réunis dans leurs associations. Donnons 3.000 francs à la société des sciences pour encouragement à la science et 3.000 francs aux syndicats ouvriers pour encouragement au travail».

Quoi de plus naturel?

Mais Barthou et Laurenceau trouvent cela extraordinaire, laissent les 3.000 fr. à la société des sciences et suppriment les 3,000 fr des syndicats.

Mais, comme M. Dubar est de la Société des Sciences que M. Laurenceau n'a rien à refuser à l'*Echo*, dont il est le commensal et le prisonnier, le Préfet informe la municipalité qu'il est prêt à accorder à la Société des Sciences — encore! les 3000 enlevés aux syndicats ouvriers.

Laurenceau veut absolument que ce soit son ami Dubar qui donne des récompenses au travail comme s'il y connaissait quelque chose!

Nous espérons bien que la municipalité et le Conseil répondront aux intrigues nouées par MM. Dubar et Laurenceau au profit de la société des sciences, en enlevant à celle-ci le crédit tout entier.

Il ne serait pas admissible que les élus du prolétariat accordassent à cette société une confiance que les amis de cette société refusent aux syndicats ouvriers.

Mais, en attendant, les syndicats ouvriers savent à quoi s'en tenir sur la sympathie qu'ils inspirent aux puissants du jour. Ils pouvont se rendre compte aujourd'hui des sentiments réels de ces opportunistes qui avaient fait la loi des syndicats dans l'espoir de domestiquer la classe ouvrière entière et qui, la voyant s'émanciper et s'organiser, lui refusent jusqu'aux subventions destinées à jeter une consolation aux vieux martyrs du travail, choisis par leurs camarades.

Ministres, la classe ouvrière vous crache à la face le mépris que méritent vos mensonges et vos trahisons!

***

Nous continuerons, demain, l'examen des grandes idées budgétaires de Laurenceau et de son patron.

L'Huissier de la Mairie

Pipes: GALERIES LILLOISES

ROUBAIX

Primes pour les illuminations

La Commission chargée de voir les maisons pavoisées et illuminées à l'occasion de la fête du travail, a alloué les primes de la manière suivante:

Louis Catrice, Grande-Rue et Palmyre Hayart, rue Pierre-de-Roubaix, aux Quatre-Chênes, ex-aequo, chacun 25 francs; La Jeunesse révolutionnaire, rue Decrême, 157, chez M. Delétré;

Le groupe collectiviste, rue de l'Alma, 104, chez M. Carrette; Pierre Vanhoute, rue de la Chaussée 14, et le groupe le Prolétaire de l'Epeule, rue de l'Epeule, 78, chacun 10 francs; le groupe socialiste de l'Entrepont, chez M. Wilfart, la Sentinelle socialiste, rue de Lannoy, 190, chez M. Swichart, Roussel J.-B., rue de Tournai, et Dujardin, Grande-Place, chacun 5 francs.

Tentative d'assassinat

Vendredi soir, vers 6 heures, un mari a tenté de tuer sa femme en tirant sur elle plusieurs coups de révolver. Il a ensuite tenté de se suicider.

Le drame s'est passé rue de la Providence. Dans cette rue, habite avec ses quatre enfants, la nommée Mathilde Martin, 40 ans, ménagère, femme Joseph Deny, qui est séparée de son mari depuis bientôt trois ans.

Ce dernier, à plusieurs reprises, a tenté de renouer les relations avec sa femme, mais celle-ci s'y est toujours refusée, pourtant elle acceptait les visites qu'il lui faisait fréquemment.

Vendredi, il était revenu pour demander encore de reprendre la vie commune. Sur le refus qui lui était fait, il sortit un révolver de sa poche et en décharge trois coups sur sa femme. Les balles l'atteignirent à la lèvre supérieure, au dos et au pouce de la main droite.

Joseph Deny se frappa ensuite avec un couteau pointu dans la poitrine. Il ne se fit qu'une blessure insignifiante. Aux cris poussés par sa victime, il s'enfuit et alla se réfugier dans la chambre qu'il habite chez Auguste Bricle, cabaretier, à l'angle des rues Solférino et Cuvier; c'est là que la police de sûreté l'a arrêté.

M. le docteur Lepers a pu extraire la balle qui était entrée dans la figure de la femme.

Samedi, le Parquet est descendu à Roubaix pour faire l'enquête sur cette affaire.

Joseph Deny sera transféré à Lille ce matin.

Découverte d'un noyé

Samedi matin, vers cinq heures et demie des ouvriers ont retiré du canal, près du pont du Beau-Chêne, le corps noyé d'un individu paraissant âgé d'environ 40 ans. Il était vêtu en costume d'ouvrier. Dans sa poche on a trouvé un porte-monnaie contenant 4 fr. 75.

M. Chapé, commissaire de police, a fait transporter le cadavre à l'Hôtel-Dieu. Il ne porte aucune trace de violence, et tout fait supposer que l'individu se sera suicidé ou aura été victime d'un accident.

Jusqu'à présent le noyé n'a pas encore été reconnu.

Admis à l'Hôpital

Un ouvrier fileur, Antoine Lerouge, 42 ans, demeurant rue des Sept-Ponts, cour Dupont, est tombé hier matin, place de l'Alma-Tor, et s'est fracturé le bassin.

Le Docteur Leurelle lui a donné des soins et la fait admettre à l'hôpital.

Vol de 400 francs

Hier la nommée Pauline Lefebre, cabaretière rue de l'Epeule 88, recevait la visite d'une couturière, Marguerite Drecit, demeurant boulevard de Belfort.

Quand cette femme fut partie, la cabaretière constata qu'une somme de 400 francs cachée dans un panier, à la cuisine, était disparue.

Elle porta plainte et M. Lecomte commissaire de police ouvrit une enquête qui établit que Marguerite Breut était partie pour Marseille. Le mari de cette dernière qui vit séparé de sa femme, a été arrêté pour complicité.

Communications diverses

La Chambre Syndicale des ouvriers Cardonneurs. — Lundi 3 mai, à sept heures du soir, réunion mensuelle, chez Léon Delbecque, rue des Sept-Ponts.

WATTRELOS. — *Mort de la rage.* — Le Petit Lucien Timmiers, atteint de la rage dont nous avons parlé dans notre précédent numéro, est mort à la crise épouvantable.

La population toute entière est vivement impressionnée par cette mort terrible.

TOURCOING

Libre-Pensée

La Libre-Pensée Tourquennoise en voie de reconstitution a tenu hier sa première assemblée générale.

De nombreux adhérents étaient présents et plusieurs nouvelles adhésions ont encore été recueillies. Dans la séance d'hier il a principalement été question de la liquidation des anciens comptes.

Dimanche prochain, à cinq heures, sera lieu une nouvelle assemblée générale.

L'Alliance ouvrière

Réunion ce soir à six heures chez le citoyen Catteau, grande place, des membres de la Société l'Alliance ouvrière et de tous les camarades ayant participé au concert de samedi.

Ordre du jour: — Réglementation des comptes.

Comité exécutif

Le Comité exécutif du Parti Ouvrier se réunira mercredi soir, Brasserie Social, rue du Hale.

Accident mortel

En rentrant chez lui, avant-hier soir, M. Moin, professeur à l'école Turgot, demeurant rue Miln, a trouvé, étendue sans vie au bas de l'escalier, le corps de sa femme, qui était tombée du 1er étage et s'était fendu le crâne.

TOURNAI. — *Un drame de la jalousie.* — Hier, vers 9 h. 1/2 du matin, un drame sanglant s'est déroulé rue Royale, à Tournai. Un garçon pâtissier, Amand Delneste travaillant chez M. Valais, pâtissier, même rue, qui courtisait depuis quelque temps la fille de son patron a tiré sur cette dernière cinq coups de revolver.

Son crime accompli, l'assassin s'est sauvé dans une maison inhabitée, où la police l'a arrêté. L'état de la victime est assez grave.

LILLE

Le meurtre de la maison centrale de Loos

Ainsi que nous l'avons annoncé, Thomas, l'assassin de Salcens, a été transféré de la Maison Centrale de Loos à la maison d'arrêt de Lille.

L'instruction de cette affaire semble être terminée, et Thomas sera renvoyé devant la Cour d'assises du Nord.

L'autopsie de la victime a été faite samedi matin, à 11 heures, à la Faculté de médecine, par M. le docteur Castiaux. M. Delaëd, juge d'instruction et son greffier, y assistaient.

La blessure qui a produit la mort a été faite avec le tiers-point au niveau de la base du crâne, entre l'occipital et la première vertèbre.

Outre cette blessure, le médecin-légiste a relevé des plaies produites par le tiers-point à la racine du nez, au bord du sourcil droit et dans le dos, à droite, au niveau de la 8e côte, qui a été transpercée.

Au Grand Théâtre

Les «comparses» autrement dit les figurants du Grand Théâtre, ne sont pas contents!.. Comme ils réclamaient le salaire de trois représentations — c'est 15 sous par séance — on les aurait envoyés... au pape!

Hâtons-nous de dire que l'honorable M. Montfort est totalement étranger à ces procédés dignes d'une *Madame Sans-Gêne* seulement.

Grave accident

Mlle Sidonie Maquort, âgée de 21 ans, demeurant rue Fénelon, ouvrière à l'Union linière, a été grièvement blessée à la tête, samedi matin, par une carde en marche.

Elle a été transportée d'urgence à l'hôpital de la Charité.

Fête colombophile

La société l'Avenir colombophile de Fives-Saint-Maurice qui a fourni les pigeons pour le concours organisé par *Le Journal* de Paris, sous les auspices du ministre de la guerre, a eu son premier pigeon constaté rentré à 4 h. 50 du soir. Etant donné l'heure du départ du ballon et du lâcher, 3 h. de l'après-midi. Ce résultat est magnifique et honorait à l'Avenir, non moins que la maison société colombophile du Nord.

Déserteurs Belges

Dans l'après-midi de vendredi, deux sous-officiers du 8e de ligne, en garnison à Anvers (Belgique), se sont présentés aux bureaux de la place, à Lille, et ont demandé à contracter un engagement dans la légion étrangère. Mais le médecin-major ne les ayant pas reconnus aptes au service dans la légion étrangère, ils ont quitté Lille en annonçant leur intention de gagner Arras, où ils feront une nouvelle demande d'engagement.

Réservistes et territoriaux

Un certain nombre de préfets avaient transmis au ministre de l'Intérieur, avec avis favorable, des demandes tendant à modifier, pendant le second semestre de 1897, quelques dates fixées pour les périodes d'exercices des réservistes et territoriaux.

Le ministre Billot, à qui ces pétitions ont été communiquées, vient de faire connaître qu'elles ne pouvaient être accueillies.

Il a, d'ailleurs, recommandé aux autorités militaires d'accorder, dans une large mesure, des ajournements aux réservistes ou territoriaux dont la présence au lieu de leur domicile serait jugée nécessaire en vue de la récolte.

Etudiants parisiens à Lille

Vingt-huit élèves de l'école de physique et de chimie industrielles de Paris, sous la direction de M. Combes, sont depuis quelques jours dans notre ville en voyage d'études.

Ils ont visité plusieurs usines de Lille et des environs.

Les dispenses militaires

Une circulaire du ministre de l'instruction publique rappelle aux recteurs que l'année de service imposée aux jeunes gens dispensés en vertu des articles 21, 22 et 23 de la loi du 15 juillet 1889 doit être uniquement consacrée à l'accomplissement de leurs obligations militaires.

Sous aucun prétexte, ils ne peuvent être détournés de ces obligations ni recevoir des exceptions de service à l'effet de poursuivre leurs études; en conséquence, le ministre demande aux recteurs, afin d'assurer l'exécution stricte de ces prescriptions, de veiller à ce que, dans l'étendue de leur ressort académique, les doyens et directeurs des Facultés et des écoles exigent des candidats qui se font inscrire en vue d'un examen la production de leur livret militaire.

Dans le cas où des irrégularités seraient relevées, il conviendrait, ajoute la circulaire, d'annuler purement et simplement les inscriptions.

L'exposition du Palais-Rameau

Les portes du Palais-Rameau seront ouvertes gratuitement au public, aujourd'hui lundi, de neuf heures du matin à sept heures du soir, afin de permettre à la classe ouvrière de juger des progrès de l'industrie et de l'hygiène.

Les Anciens Militaires du Nord

La société des Anciens militaires du Nord de la France a tenu hier son assemblée générale à la Mairie de Lille, salle des adjudications.

A l'issue de la réunion, un banquet a eu lieu à l'hôtel du Mouton Blanc, rue de la Vieille Comédie, pendant lequel la plus franche cordialité n'a cessé de régner.

Nous regrettons que le défaut de place nous empêche de donner un compte-rendu plus détaillé de la fête de cette société, laquelle marche dans une très bonne voie.

Cassoles cuivre: GALERIES LILLOISES

AVIS IMPORTANT

En présence des contrefaçons et imitations, de plus en plus nombreuses, dont l'excellent Vin de Mamyrte-Trilles est fréquemment l'objet, nous engageons les consommateurs de cet apéritif sans rival, à exiger PLUS QUE JAMAIS l'étiquette sur la bouteille et, afin d'éviter toute confusion, à demander non pas un BANYULS mais UN BANYULS-TRILLES.

DANS TOUS LES CAFÉS ET LES BONS ESTAMINETS

PAS-DE-CALAIS

LA VIE HUMAINE

et les employés du fisc

Nous lisons dans le *Courrier du Pas-de-Calais*:

Jeudi, 22 avril, des préposés des contributions, à la suite sans doute d'une dénonciation anonyme, arrivaient à Achicourt et sans se faire accompagner, pas plus de l'adjoint que du maire, faisaient irruption dans une maison louée à la veuve Le..., et là découvraient, dans une grange inoccupée, une certaine quantité de tabac (150 kilogrammes, dit on).

Interrogée, cette pauvre femme, récemment accouchée, affirma n'avoir aucune connaissance de ce dépôt et ignorer complètement quel pouvait être le fraudeur qui l'y avait caché.

Les rats de cave dirent alors à cette femme qu'elle était responsable, qu'ils lui dressaient procès verbal et que si elle ne voulait pas les accompagner à Arras, aux bureaux de M. le directeur des contributions, pour transiger, ils allaient la conduire en prison.

La femme Lejeune, effrayée et toute tremblante, protesta de son innocence: la grange, du reste, n'était pas occupée par elle et quelques pièces de la maison lui suffisaient.

Les préposés lui demandèrent alors le nom du propriétaire de l'immeuble.

— C'est, répondit-elle, un jeune homme actuellement sous les drapeaux; mais son grand père, le nommé François Legrand, est chargé de recevoir la location et de gérer ses biens en son absence.

Sans en demander d'avantage, les préposés se mettent en quête dudit Legrand qu'ils trouvent chez Grattepanche en train de casser la croûte. Ils lui racontent la découverte qu'ils ont faite dans la grange de l'immeuble de son petit-fils et lui intiment l'ordre de les suivre.

Le vieux quelquard, qui ne savait pas précisément ce qu'on lui voulait, bénéficiant d'un individu paraissant âgé d'environ 40 ans. Il était vêtu en costume d'ouvrier. Dans sa poche on a trouvé un porte-monnaie contenant 4 fr. 75.

M. Chapé, commissaire de police, a fait transporter le cadavre à l'Hôtel-Dieu. Il ne porte aucune trace de violence, et tout fait supposer que l'individu se sera suicidé ou aura été victime d'un accident.

Jusqu'à présent le noyé n'a pas encore été reconnu.

Admis à l'Hôpital

Un ouvrier fileur, Antoine Lerouge, 42 ans, demeurant rue des Sept-Ponts, cour Dupont, est tombé hier matin, place de l'Alma-Tor, et s'est fracturé le bassin.

Le Docteur Leurelle lui a donné des soins et la fait admettre à l'hôpital.

Vol de 400 francs

Hier la nommée Pauline Lefebre, cabaretière rue de l'Epeule 88, recevait la visite d'une couturière, Marguerite Drecit, demeurant boulevard de Belfort.

Quand cette femme fut partie, la cabaretière constata qu'une somme de 400 francs cachée dans un panier, à la cuisine, était disparue.

Elle porta plainte et M. Lecomte commissaire de police ouvrit une enquête qui établit que Marguerite Breut était partie pour Marseille. Le mari de cette dernière qui vit séparé de sa femme, a été arrêté pour complicité.

Communications diverses

La Chambre Syndicale des ouvriers Cardonneurs. — Lundi 3 mai, à sept heures du soir, réunion mensuelle, chez Léon Delbecque, rue des Sept-Ponts.

WATTRELOS. — *Mort de la rage.* — Le Petit Lucien Timmiers, atteint de la rage dont nous avons parlé dans notre précédent numéro, est mort à la crise épouvantable.

La population toute entière est vivement impressionnée par cette mort terrible.

TOURCOING

Libre-Pensée

La Libre-Pensée Tourquennoise en voie de reconstitution a tenu hier sa première assemblée générale.

De nombreux adhérents étaient présents et plusieurs nouvelles adhésions ont encore été recueillies. Dans la séance d'hier il a principalement été question de la liquidation des anciens comptes.

Dimanche prochain, à cinq heures, sera lieu une nouvelle assemblée générale.

L'Alliance ouvrière

Réunion ce soir à six heures chez le citoyen Catteau, grande place, des membres de la Société l'Alliance ouvrière et de tous les camarades ayant participé au concert de samedi.

Ordre du jour: — Réglementation des comptes.

Comité exécutif

Le Comité exécutif du Parti Ouvrier se réunira mercredi soir, Brasserie Social, rue du Hale.

Accident mortel

En rentrant chez lui, avant-hier soir, M. Moin, professeur à l'école Turgot, demeurant rue Miln, a trouvé, étendue sans vie au bas de l'escalier, le corps de sa femme, qui était tombée du 1er étage et s'était fendu le crâne.

TOURNAI. — *Un drame de la jalousie.* — Hier, vers 9 h. 1/2 du matin, un drame sanglant s'est déroulé rue Royale, à Tournai. Un garçon pâtissier, Amand Delneste travaillant chez M. Valais, pâtissier, même rue, qui courtisait depuis quelque temps la fille de son patron a tiré sur cette dernière cinq coups de revolver.

Son crime accompli, l'assassin s'est sauvé dans une maison inhabitée, où la police l'a arrêté. L'état de la victime est assez grave.

LILLE

Le meurtre de la maison centrale de Loos

Ainsi que nous l'avons annoncé, Thomas, l'assassin de Salcens, a été transféré de la Maison Centrale de Loos à la maison d'arrêt de Lille.

L'instruction de cette affaire semble être terminée, et Thomas sera renvoyé devant la Cour d'assises du Nord.

L'autopsie de la victime a été faite samedi matin, à 11 heures, à la Faculté de médecine, par M. le docteur Castiaux. M. Delaëd, juge d'instruction et son greffier, y assistaient.

La blessure qui a produit la mort a été faite avec le tiers-point au niveau de la base du crâne, entre l'occipital et la première vertèbre.

Outre cette blessure, le médecin-légiste a relevé des plaies produites par le tiers-point à la racine du nez, au bord du sourcil droit et dans le dos, à droite, au niveau de la 8e côte, qui a été transpercée.

Au Grand Théâtre

Les «comparses» autrement dit les figurants du Grand Théâtre, ne sont pas contents!.. Comme ils réclamaient le salaire de trois représentations — c'est 15 sous par séance — on les aurait envoyés... au pape!

Hâtons-nous de dire que l'honorable M. Montfort est totalement étranger à ces procédés dignes d'une *Madame Sans-Gêne* seulement.

Grave accident

Mlle Sidonie Maquort, âgée de 21 ans, demeurant rue Fénelon, ouvrière à l'Union linière, a été grièvement blessée à la tête, samedi matin, par une carde en marche.

Elle a été transportée d'urgence à l'hôpital de la Charité.

Fête colombophile

La société l'Avenir colombophile de Fives-Saint-Maurice qui a fourni les pigeons pour le concours organisé par *Le Journal* de Paris, sous les auspices du ministre de la guerre, a eu son premier pigeon constaté rentré à 4 h. 50 du soir. Etant donné l'heure du départ du ballon et du lâcher, 3 h. de l'après-midi. Ce résultat est magnifique et honorait à l'Avenir, non moins que la maison société colombophile du Nord.

Dimanche et Lundi 2 et 3 Mai *seulement*

Les Grands Magasins des GALERIES LILLOISES 45, 47, 49, rue Nationale, Lille, mettront en Vente

Un lot de 800 OMBRELLES à 3 fr. 95 valeur habituelle 8 fr. 50

Maison *exclusivement* française. Preuves offertes à quiconque en doute.

Que cela serve d'exemple aux ouvriers et qu'ils se groupent aussi nombreux que possible, autour du syndicat. C'est le seul moyen de s'affranchir du despotisme patronal.

TILQUES. — *Noyée accidentellement.* — La veuve Davion, âgée de 47 ans, qui travaillait dans un champ, voisin d'une cours d'eau, s'y est noyée accidentellement pendant une crise d'épilepsie.

Ceux la dame Gogtine qui a découvert le cadavre, en allant puiser de l'eau.

CALAIS

Morte de peur. — Une jeune fille de 14 ans, Mlle Zélie Boudain, travaillant comme apprentie couturière chez Mme Guéroult, se trouvait seule dans la salle de couture. Une de ses amies, l'ayant entendues monter, se cacha dans un placard. Au moment où la petite Zélie se déshabillait, l'amie sortit brusquement de sa cachette; l'enfant eut tellement peur qu'elle tomba dans une crise nerveuse à laquelle elle a succombé, quelques jours après.

Accident de travail. — Le nommé Lefebvre Ernest, âgé de 45 ans, demeurant rue du Cygne, 11, étant occupé au déchargement d'un navire amarré en face le hangar Fournier est tombé avec un sac de sucre de 100 kilos qu'il portait sur son dos et s'est foulé le pied gauche. Il a été reconduit en voiture de place à son domicile.

Un forcené. — Le nommé Reusen Auguste, 22 ans, journalier, route de Guines, 15, inculpé d'ivresse manifeste, bris de clôture, violation de domicile, coups et blessures volontaires envers sa femme et son beau père, a été arrêté hier.

MARQUISE. — *Catastrophe évitée.* — Le rapide qui part de Paris à 11 heures 50 du matin pour être rendu à Calais à 3 h. 41, arrivait à toute vapeur jeudi dernier, en gare de Marquise avec 200 voyageurs, lorsque le mécanicien aperçut à 100 mètres en avant de sa machine une locomotive sur la même voie.

Le machiniste renversa la vapeur. Celui de l'autre locomotive effectua la manœuvre contraire et ouvrit entièrement la prise de vapeur pour bondir en arrière.

Les deux machines s'arrêtèrent à trois mètres l'une de l'autre, grâce à cette manœuvre.

AVIS & CONVOCATIONS

LUNDI 3 MAI

Cercle républicain radical La Justice. — Lundi, à 8 h., assemblée générale.

Ordre du jour: Admission de nouveaux membres; conférence par M. Debierre, adjoint au maire.

Syndicat de l'industrie du cuir. — Lundi, assemblée générale de tous les membres, à 8 heures précises du soir. — Urgence.

Cercle L'Union Radicale Socialiste. — Assemblée générale lundi, à 8 h. 1/2 du soir, au siège, Estaminet des Sans-Soucis, 58, rue de Tournai.

Ordre du jour très important.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand Théâtre de Lille

(Direction A. MONTFORT).

Bureaux à 7 h. 1/2 — Rideau à 8 h.

Tous les soirs. — ROTHOMAGO, féerie à grand spectacle en 5 actes, dont un prologue et 23 tableaux. — 18 décors entièrement neufs. — 300 costumes nouveaux. — Trois grands ballets réglés par Mme Hemecart, maîtresse de ballet, danses par Mlle Julia Duval, première danseuse étoile; Mlle Cereza, danseuse demi-caractère; Mlle de Sevita, première danseuse travestie, et les dames du corps de ballet.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, grand spectacle-concert. Troupe excellente et brillant orchestre.

ETAT-CIVIL DE LILLE

Naissances du 1er Mai 1897

Lemblin Maurice, rue du Plat, 9 — Morillon Alban, rue de la Digue, 12. — Charles Emile, rue de la Halle, 37. — Brice Félicie, rue Adolphe, 3. — Wartel Suzanne, rue Malpart, 15. — De Wagmaere Blanche, rue des Fermeurs, 9. — Marchand Emilienne, rue du Long-Pot prolongée, 137.

Plateau Henri, rue de Wazemmes, 136. — Léontine et Jeanne Renaux (jumelles), rue Lefebvre, 18. — Julienne Leclercq, rue Rabelais, 31. — Désiré Péters, rue Philadelphie, 27. — Robert Franck, rue de Toul, 36. — Marguerite Duyck, rue St-Bernard, 17. — André Desmoncron, rue du Bourdeau, 27.

Décès

Lohiez Adeline, 32 ans, épouse Sename, rue Cortet, 2. — De Maerschalck, 1 jr, 55 ans, époux Antoine, rue d'Antin, 6. — Van Autreve Françoise, 22 ans, épouse Cordonnier, rue Adolphe Werquin, 24. — Marquant Emile, 62 ans, célibataire, rue de Poids, 15. — Dehague Jeannette, 71 ans, épouse De Gheeter, boulevard Montebello, 196. — Maes Aline, 14 mois, rue de Wazemmes, 149. — Basse Philomène, 41 ans, épouse Lehu, rue des Arts, 25.

Naissances du 2 mai

Raymond Stienne, rue du Commerce, 8. — Edmond Standaert, rue de la Concorde, 22. — Louise Louviaux, rue Lutun 11. — Emile Schietecatte, rue d'Aboukir, 3. — Julien Rogez rue de Dunkerque, 125. — Victor Deruyck, rue du Plat, 15. — Jean-Baptiste Verdebout, rue de Douai, 92. — Auguste Sthoër, rue du Vieux Moulin, 36.

Anna Deschoerder, rue du Pole-Nord, 10. Simon Bertas, rue de la Halloterie, 13. André et Simonne Brunaux, jumeaux, rue de Flandre, Impasse Demoy, 1, Georges Thuilliez, rue de la Barre, 95. Emma Desmarécaux, rue Jean-Jacques-Rousseau, 33, Yvonne Leclaire, rue du Long-Pot, cour Faches, 30.

Décès du 2 mai

Alida Maes, 14 mois, rue de Wazemmes, 143. — Jeannette Dehague, 71 ans, épouse de Nicolas De Gheter, rue de Thumesnil, 15. — Emile Marquant, 62 ans, célibataire, rue de Poids, 15, — Françoise Van Autreve, 22 ans 10 mois, épouse de Jules Cordonnier, rue Adolphe-Werquin, 24, cour Dubois, 10.

Jean-Baptiste De Maerschalck, 55 ans, époux de Elisabeth Antoine, rue d'Antoing, 6. — Adeline Lohiez, 32 ans, épouse de Edouard Sename, rue Boitel, 2. — Desirée Lagogne, 75 ans, 4 mois, veuve de Louis Nouffard, rue de Paris, 224. — Adolphe Kenner, 39 ans, époux de Rachel Manner, rue Esquermoise, 40.

Pierre Luet, 53 ans, époux de Marie Demoulin, rue Bandin, 47. — Octave Leinshise, 64 ans, veuve de Louis Delebecq, rue Pascal, 8. — Gaston Dumont, 13 mois, rue de l'Hôpital-St-Roch, 21. — Eugène Vandevelde, 5 mois, rue D[illegible], 15.

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*, 28, rue de Fives, 28.